

SAINT-PARDOUX-CORBIER

Corbier Oxygène organise la première édition de « Spot Pleine Nature »



L'association a pour objectif d'inciter tous les publics à la pratique d'activités physiques et sportives.

Photo DR

Dimanche 5 mai, l'association Corbier Oxygène organisera la première édition « Spot Pleine Nature » à Saint-Pardoux-Corbier. Cette manifestation sportive a pour objectif d'inciter tous les publics à la pratique d'activités physiques et sportives. Cette année, deux parcours du cœur sont également proposés en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie.

[Choisissez votre programme

À Saint-Pardoux-Corbier, salle polyvalente, vous pourrez participer à 10h à un cours de gym pilates sous la houlette de Nicolas Giuliani (ostéopathe à Lubersac). Ce cours sera également un bon échauffement avant les départs « Parcours du Cœur » à 10h30 (marche de 5,5 km et 8 km au départ de Saint-Pardoux).

Au départ de Lubersac, champ de foire, les participants auront le choix entre deux parcours qu'il sera possible de faire à pied, à cheval, à vélo (tous moyens, donc, sauf motorisés) : 18 km avec un départ à 8h30 ou 11 km avec un départ à 9h30.

En VTT : 20 et 28 km, départ à 9h du champ de foire à Lubersac. Trail de 10 et 15 km au départ de Corbier à 10h.

À l'arrivée, à Saint-Pardoux-Corbier, une restauration sur place sera proposée (ouverte aussi aux accompagnateurs) et diverses animations se tiendront sur le site toute la journée : spectacles de danses (Move dance Kid's, hip-hop, folklore...), tennis de table, initiation tir à l'arc, mur d'escalade, mais aussi la possibilité de jouer à la pétanque dans un cadre « pleine nature » et dans une ambiance festive.

Des bénévoles de l'association vous attendront à chaque point de rendez-vous et vous accompagneront tout au long des parcours.

Toutes les activités sont gratuites et ouvertes à tous. Repas adulte : 12 € et enfant (- de 10 ans) 5 €. Le repas est à réserver dès à présent par téléphone au 06.76.08.95.06 ou 06.70.42.52.11 ou à corbieroxygene@hotmail.fr.

Alors, n'hésitez pas et venez, en famille, entre amis, partager cette journée sportive et festive qui ravira petits et grands !

BRANCEILLES

La coopérative viticole de Branceilles ouvre ses portes ce week-end



Les viticulteurs sont prêts pour ce traditionnel rendez-vous.

Photo DR

La taille des vignes est à peine terminée que la cave des 1001 Pierres ouvre ses bras aux curieux d'œnologie durant ses portes ouvertes ces 27, 28, 29 et 30 avril ainsi que le 1^{er} mai, de 9 à 19 heures sans interruption.

Les viticulteurs organisent cette manifestation annuelle pour permettre de découvrir le vignoble de Branceilles qui ne cesse de croître. Au programme, évidemment du vin, mais pas seulement : une nocturne avec musique et casse-croûte se déroulera le 30 avril. Le 27 avril dans l'après-midi aura lieu un concert de jazz, en partenariat avec le festival de Curemonte.

Mais les portes ouvertes n'en sont pas vraiment si on ne découvre pas les nouvelles gammes

de rosés et de rouges aux étiquettes portant de nouvelles dénominations inspirées des lieux-dits où se situent certaines vignes.

En compagnie de Pierre de Saint Riquier, mosaïste et créateur de bijoux, Colette Laussac dédicacera son dernier ouvrage « Le mendiant du marais et autres légendes du canton de Meysac » illustré bénévolement par les peintres de Branceilles. Elle dédicacera aussi son livre précédent, « Le tambourinaire », une plongée dans le monde rural de 1930 à 1960. Les bénéfices de cette vente sont versés à l'association « Branceilles patrimoine, arts et Culture ».

Un moment convivial à passer en famille, à la cave ou à la salle polyvalente, sans modération !

CUREMONTE

Les habitants invités à participer à l'élaboration du PLUi

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est en marche dans le Midi Corrèzien. Un vaste projet qui implique la collaboration de toute la population.

La commune de Curemonte est dotée d'une carte communale, un document d'urbanisme qui délimite les secteurs de la commune où les permis de construire peuvent être délivrés.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est la communauté de communes Midi Corrèzien qui est devenue compétente en matière d'urbanisme. Afin de faire émerger un projet de territoire partagé sur le Midi Corrèzien, les élus de l'intercommunalité ont souhaité s'engager dans l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) unique.

Un PLUi... c'est quoi ? Il s'agit d'un document d'urbanisme opérationnel, à l'échelle d'une intercommunalité, qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement et le formalise dans des règles d'utilisation du sol.

Quels sont les objectifs d'un PLUi ? La nécessité pour la communauté de communes Midi Corrèzien d'élaborer un PLUi réside dans l'intérêt de bâtir un projet territorialisé dans une vision d'aménagement

du territoire qui soit cohérente avec le bassin de vie, les enjeux économiques, de transports, de services, d'environnement et de développement durable afin d'accueillir de nouveaux habitants, de développer l'artisanat et les services (notamment autour du numérique), de protéger l'agriculture, de préserver l'identité des communes et du territoire. Ce PLUi devrait permettre le seul zonage de terrains constructibles, de réglementer l'usage du sol et de prévoir les conséquences de la réglementation sur l'assainissement, la lutte contre l'incendie ou la prévention des risques naturels, tout en prenant en compte la réalité de la structure des voies et réseaux.

Quelle sera la procédure d'élaboration du PLUi ? La procédure engagée par la communauté de communes va permettre de doter d'un document d'urbanisme les communes qui n'en ont pas et de remplacer les différents documents d'urbanisme aujourd'hui en vigueur dans les autres communes (PLU et cartes communales). Le conseil communautaire, pour réaliser ce document, doit procéder par

BRANCEILLES

Culture, peinture et artisanat au programme du 1^{er} mai

Il y a les produits locaux dont on parle beaucoup, mais aussi l'art local dont on parle moins. Aussi, les membres du foyer rural présidé par Dominique Allègre ont uni leurs efforts pour organiser, à la salle polyvalente, une exposition unissant la peinture, l'artisanat et la culture.

Des peintures sur grands ou petits formats, huile, acrylique, aquarelle, techniques mixtes, des sculptures originales, argile et pierre...

Un bel aperçu des talents de divers artisans était exposé, sans oublier les lectures d'œuvres extraites des livres des auteurs ci-dessous.

Une exposition de peinture, sculpture, artisanat et dédicace de livres aura lieu à la salle des fêtes de Branceilles le mercredi 1^{er} mai. Ce même jour à 15h30, le théâtre du CRI de Brive animera l'après-midi avec poèmes et chants.



Les différentes phases ont été programmées jusqu'en 2022.

Photo DR

étapes successives de travail, de réflexion et de concertation d'ici au printemps 2022, période prévue pour l'approbation du PLUi en conseil communautaire.

La 1^{re} phase, qui est en cours aujourd'hui et doit couvrir jusqu'au printemps 2020, est celle du diagnostic intercommunal. Ce document doit permettre de dresser un état des lieux, d'analyser les caractéristiques du territoire et servir de base pour la suite de l'étude. La 2^e phase (jusqu'au printemps 2021), permettra de formaliser le projet intercommunal pour les années à venir. La 3^e phase et dernière en ce qui concerne l'étude consistera à retranscrire ce projet intercommunal dans un cadre juridique avec le zonage et le règlement du PLUi. Enfin, les phases 4 et 5 seront administratives et permettront de valider le document et de réaliser l'enquête publique.

Une phase importante de concertation jusqu'au printemps 2021. Dans le cadre de la concertation avec la population - phases 1 à 3 - les documents validés au fur et à mesure de l'avancement de l'étude seront consultables à la communauté de communes et dans les mairies. Des registres y sont également disponibles dès à

présent pour prendre en compte les réflexions des habitants et leurs propositions. Une fois le projet intercommunal plus avancé, des réunions publiques seront également organisées. Le but de la concertation est d'informer la population, mais également d'étudier, de réfléchir et d'intégrer les propositions intéressantes ayant trait à l'intérêt général du territoire. C'est pourquoi la participation de chacun sera plus que jamais la bienvenue. Une enquête publique sera également mise en œuvre à la fin de

la procédure, avant l'approbation définitive du futur document d'urbanisme. Elle visera à répondre d'une manière plus formelle à l'ensemble des demandes de la population, et devrait avoir lieu à l'horizon 2021, suivant le bon avancement du travail d'étude.

Pour conclure, c'est le moment pour les habitants du territoire de prendre en main leur devenir en notant leurs réflexions et leurs propositions dans les registres communaux à leur disposition au secrétariat de leur mairie.

Pharmacie de garde : samedi 27 avril, pharmacie Masson à Meysac au 05.55.25.30.68. Dimanche 28 avril, pharmacie Laville aux Quatre-Routes-du-Lot au 05.65.32.10.04. Mercredi 1^{er} mai, pharmacie Lemaire à Vayrac au 05.65.32.40.21.

Association Les Amis de Curemonte : festival de jazz avec le quartet Echoes of Swing : Bernd Lhotzky au piano, Chris Hopkins au saxo, Colin Dawson à la trompette et au chant et Oliver Mewes à la batterie. Vendredi 26 avril à 21h : première partie Chris Hopkins suivi de « Echoes of Swing ». Samedi 27 avril à 21h : première partie Bernd Lhotzky suivi de « Echoes of Swing ». Renseignements et réservations au 06.80.40.98.63. Contacts pour plus d'infos : www.curemonte.org, sur Facebook ou Instagram.

Association Les Clefs de Curemonte : prochaine journée de randonnée pédestre dimanche 5 mai à Capdenac-le-Haut (classé parmi les Plus Beaux Villages de France) et Figeac. Renseignements sur www.clefs-de-curemonte.com et Facebook.

Association Entre temps Curemonte : l'association invite ses adhérents et amis à participer ce samedi 27 avril à la première réunion de l'année 2019 : sa seizième assemblée générale. Il s'agira de se prononcer sur le programme des diverses animations proposées par l'association pour ouvrir au public l'enclos féodal de Curemonte. Renseignements : etc.curemonte@gmail.com.

Mairie : ouverture le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h. Le samedi matin, sur rendez-vous pris au 05.55.25.34.76 ou à mairiecuremonte@wanadoo.fr.

Point I - Poste - Bibliothèque : ouverture lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h. Renseignements : 05.55.84.04.79 ou point.infos.curemonte@orange.fr.

Déchèterie de Saint-Julien-Maumont : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 18h ; vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Renseignements au 05.55.84.15.28.

Plateforme de La Poste à Marcillac-la-Croze : ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 9h30, de 13h30 à 15h puis de 16h15 à 16h45, le samedi de 8h à 14h. Renseignements au 05.55.86.26.33.

ATTENTION

En raison du 1^{er}-Mai, les dates de bouclage du numéro du vendredi 3 mai 2019 sont modifiées comme suit :

Pour la rédaction :
lundi 29 avril à 11h30.

Pour les annonces légales, commerciales et petites annonces :
mardi 30 avril à 11h30.

Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION